

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

---

Excusés : CHAUVIGNÉ M. COATGLAS N. PAYELLE J. CHAUVEAU M.

### COMMISSION AMÉNAGEMENTS BOURG

- Calvaire rue du Commerce : Les travaux de restauration du calvaire sont terminés. Le christ a été démonté pour être choupé, un devis est en attente.

### COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Suite aux départs de deux conseillers, la commission compte sur d'autres membres du conseil pour renforcer l'équipe. Des dossiers sont en cours à savoir la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour septembre 2015 et le projet « vivre son âge ».

- Restaurant scolaire : Le conseil valide la proposition de la société Excellvet de Melay pour la mise en place d'un service d'hygiène alimentaire pour un coût annuel de 1 140 euros TTC.

### COMMISSION VOIRIE

L'entreprise Bouchet TP est intervenue la semaine dernière aux chemins de la Blotière, Trottière et Grand Hurloup pour renforcer la chaussée. Elle a réalisé aussi la confection de bordures au lieudit la Fredonnière. Les nids-de-poule sont toujours à faire et le balayage des rues.

### AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Le conseil municipal accepte la proposition de maîtrise d'œuvre de l'entreprise Legras Ingenierie de la Possonnière, pour les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la place du Calvaire. Le coût de la prestation est de 14 720 euros.

Les travaux d'enfouissement devraient se poursuivre jusqu'en juin 2015. Le conseil souhaite démolir dès 2015 l'immeuble face à la salle des fêtes. Pour l'aménagement de surface, des aides seront sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Général.

### RENOUVELLEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE – TRAVERSÉE LA PLAINE

Les travaux sont quasi terminés rue de la Chapelle. L'entreprise Bouchet TP intervient rue des Tilleuls sur la pose de la canalisation d'eau potable et en parallèle sur les réseaux eaux usées, eaux pluviales. A la demande d'un riverain, un branchement eaux pluviales a été réalisé rue des Tilleuls pour un garage. De plus, un nouveau poteau d'incendie au carrefour de la rue du Commerce/Tilleuls a été installé, le coût pour la collectivité est de 1 200 euros TTC.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DES JARDINS

Le conseil a bien pris connaissance de la proposition du SIEMML pour réaliser une extension du réseau d'éclairage public impasse des Jardins. Le coût est de 10 904.68 euros HT dont une participation de la commune à hauteur de 8 178.52 euros HT. Le conseil décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2015 si les finances le permettent.

### COMMISSION SENTIERS DE RANDONNÉES

La commission fait part qu'un groupe de randonneurs est prêt à donner main-forte pour l'entretien des portions de chemins ne pouvant être entretenues par des engins. Une rencontre est prévue en fin de mois.

Sinon l'aménagement d'une portion du chemin de la Thibaudière a été réalisé (création d'un fossé), reste à réaliser l'empierrement dès le temps le permettra. L'accès aux engins motorisés est interdit actuellement.

### LOYER BOULANGERIE-EPICERIE 2015

Monsieur le Maire précise que le bail commercial entre la commune et Mme et M. Lucas expire le 31 décembre 2014, lesquels reconduise celui-ci. Il informe que l'indice du coût de la construction utilisé pour la révision du loyer n'est plus applicable depuis septembre 2014. L'indice des loyers commerciaux (ILC) sera dorénavant utilisé pour l'indexation. Le loyer mensuel du bâtiment à usage de boulangerie-épicerie est porté à 345.96 euros HT pour l'année 2015.

### CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE FRANCOIS DENECHERE

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la demande de l'OGEC relative à la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école dans le cadre du contrat d'association. Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, l'école comptait 130 élèves inscrits dont 3 domiciliés hors commune. Le Conseil a décidé de reconduire le forfait de l'an passé à savoir 68 172 euros soit 536.79 par élève des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune.

### PERSONNEL COMMUNAL

- Prévoyance : Dans le cadre de la protection sociale des agents communaux, le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 15 euros maximum par agent, par mois pour une assurance prévoyance (maintien de salaire, invalidité). La participation ne sera accordée que dans la limite des frais engagés et seulement si l'agent opte pour une garantie prévoyance labellisée.
- Agent service technique : Suite au départ en retraite de M. Denis Lenain, Monsieur le Maire a rencontré plusieurs candidats.

### DIVERS

- Chambre d'agriculture : la liste des exploitants de la commune sera mise à jour le jeudi 22 janvier en mairie.
- Chemin rural de la Croix Rouge : Le bornage du chemin est prévu le 17 décembre. Les frais sont répartis entre les riverains dont la commune.
- Vœux du maire : le 4 janvier 2015 à partir de 11h45 à la salle des fêtes

*Prochaines réunions : 13 janvier et 10 février 2015*